

Informations de base	
2008/0805(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Autorité européenne de sécurité des aliments: nomination de 7 membres du conseil d'administration Subject 4.60.04.04 Sûreté alimentaire 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Agriculture et pêche	2881	2008-06-23
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Santé et sécurité alimentaire	VASSILIOU Androulla	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/03/2008	Publication de la proposition législative	07757/2008	Résumé
10/04/2008	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/06/2008	Décision du Parlement		
23/06/2008	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
23/06/2008	Fin de la procédure au Parlement		
26/06/2008	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2008/0805(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique

Instrument législatif	Décision
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENV/6/61235

Portail de documentation			
Conseil de l'Union			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	07757/2008	18/03/2008	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Décision 2008/0486 JO L 165 26.06.2008, p. 0008 Résumé

Autorité européenne de sécurité des aliments: nomination de 7 membres du conseil d'administration

2008/0805(CNS) - 23/06/2008 - Acte final

OBJECTIF : désigner 7 nouveaux membres du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2008/486/CE du Conseil portant nomination de la moitié des membres du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil désigne une liste de 7 nouveaux membres du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments. En effet, le mandat de 7 des 14 membres de ce conseil d'administration est arrivé à échéance le 30 juin 2008 et il convient dès lors de nommer de nouveaux membres pour prendre leurs successions.

Les personnes nommées aux postes pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2012 sont les suivantes :

- Sue Davies (GB),
- Piergiuseppe Facelli (IT),
- Matthias Horst (DE),
- Milan Pogačnik (SI),
- Jiri Ruprich (CZ),
- Sinikka Turunen (FI),
- Bernhard Url (AT).

La décision précise que les candidatures ont été examinées à partir d'une liste fournie par la Commission et à la lumière **du point de vue émis par le Parlement européen**. L'objectif est d'assurer le niveau de compétence le plus élevé, un large éventail d'expertise en gestion et en administration publique, ainsi que la répartition géographique la plus large possible dans le cadre de l'Union.

Trois de ces membres disposent d'une expérience au sein d'organisations représentant les consommateurs et d'autres groupes d'intérêt dans la chaîne alimentaire.

Autorité européenne de sécurité des aliments: nomination de 7 membres du conseil d'administration

2008/0805(CNS) - 18/03/2008 - Document de base législatif

OBJECTIF : proposer une liste de candidats en vue de la désignation de 7 membres du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

ACTE PROPOSÉ : Décision de la Commission.

CONTENU : avec le présent projet de décision, la Commission propose une liste de candidats au Conseil et au Parlement européen en vue de désigner 7 membres au sein du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments. En effet, le mandat de 7 des 14 membres du conseil d'administration arrive à échéance le 30 juin et il convient dès lors de sélectionner de nouveaux membres pour prendre leurs successions.

Conformément à l'article 25 du règlement 178/2002 (voir [COD/2000/0286](#)), la Commission a procédé à une procédure de sélection sur base de manifestations d'intérêt ciblées. Il ressort ainsi de cette sélection que 12 personnes seraient susceptibles de répondre aux critères requis pour ces postes.

Les personnes proposées par la Commission sont les suivantes :

- Margarita Arboix Arzo (ES)
- Giorgio Calabrese (IT)
- Sue Davies (GB)
- Libor Dupal (CZ)
- Carlos Escribano Mora (ES)
- Piergiuseppe Facelli (IT)
- Matthias Horst (DE)
- Raymond O'Rourke (IRL)
- Milan Pogačnik (SI)
- Jiri Ruprich (CZ)
- Sinikka Turunen (FI)
- Bernhard Url (AT).